



Mercredi 02.04.14 | 47e année | No 11

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



S'affranchir aujourd'hui ?

La Charte de franchises de 1214, dont nous fêtons cette année les 800 ans, a rendu florissante la Ville de Neuchâtel. Par quelques libertés économiques et personnelles conférées, il en résulta une vitalité commerciale, une poussée démographique et un enrichissement culturel intense. Neuchâtel se mua aussi en terre d'accueil en intégrant ceux qui veulent l'être tout en leur donnant voix au chapitre – comme nous l'avons fait dans la foulée de la Révolution de 1848 en donnant le droit de vote aux étrangers.

Nous pouvons être fiers de cet héritage d'émancipation et chacune et chacun est invité à cette occasion aux festivités prévues autour des notions de liberté, d'égalité et de citoyenneté; le programme détaillé est disponible sur le site de la ville www.neuchatelville.ch.

L'émancipation n'est pas qu'une histoire passée. Elle se décline aujourd'hui encore, notamment en s'affranchissant de la pesanteur des préjugés pour contrer le repli sur soi ou en s'émancipant d'un salaire trop bas pour vivre décemment.

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture



Le Conseil général a tenu lundi une séance «solennelle» pour inaugurer les festivités du 800^e de la Charte.

« Longue vie à Neuchâtel »

Les autorités communales ont inauguré lundi soir les festivités du 800^e anniversaire de la Charte de franchises de 1214. Plusieurs personnalités politiques, dont le président de la Ville et le vice-président du Conseil d'Etat neuchâtelois, ont successivement pris la parole. La population est conviée les 4 et 5 avril à l'Hôtel de Ville pour commémorer cet acte fondateur de la ville de Neuchâtel.

C'est en musique que la séance «solennelle» du Conseil général s'est ouverte lundi soir. Le Mediterranean Quartet a fait résonner ses cuivres pour marquer le caractère festif de la soirée. Celle-ci inaugurerait le mois de festivités visant à célébrer le 800^e anniversaire de la Charte. «La ville peut

être fière de son patrimoine culturel et historique, qui est à cultiver et à valoriser», s'est exclamé Jonathan Gretilat, président du Conseil général. La présidente du Parlement de jeunes, elle, a rappelé que «les citoyens obtenaient des droits pour la première fois grâce à cette Charte».

En avril 1214, Ulrich et son neveu Berthold, coseigneurs de Neuchâtel, ont décidé d'octroyer le statut de ville à Neuchâtel, et celui de bourgeois à ses résidents. «Rédigé sur le modèle de Besançon, ce texte historique conférait des avantages réciproques aux seigneurs et aux bourgeois», a relevé Olivier Girardbille, archiviste communal. «De prime abord, on peut se demander pourquoi les seigneurs se montraient si bienveillants en

octroyant des privilèges à leurs sujets. En regardant de plus près, on constate que la Charte revêt un caractère bilatéral. Elle comporte des droits, mais aussi des garanties acceptés des deux parties», a détaillé Alain Ribaux, vice-président du Conseil d'Etat.

«Le 800^e anniversaire de la Charte de franchises a permis l'essor économique et démographique de Neuchâtel. Célébrer cet anniversaire nous permet de poser un regard différent sur notre réalité actuelle. Conscients de notre histoire, il est de notre responsabilité d'y faire face avec courage et d'avancer, l'esprit toujours grand ouvert! Alors vive la démocratie et longue vie à Neuchâtel», a déclaré Olivier Arni, président de la Ville. Programme sur www.neuchatelville.ch/charte



L'épilogue du Tour de Romandie s'annonce festif aux alentours du stade de la Maladière.



Le projet Dimension 13'17 permet à cinq jeunes groupes de la région de se produire à Festi'neuch.



Le Centre Dürrenmatt Neuchâtel expose «Le labyrinthe poétique d'Armand Schulthess».

Publicité

la maladiere centre
neuchâtel

Pâques enfantines

Du 8 au 19 avril

Du 9 au 12 avril
Exposition de
lapins vivants

Mercredi 9 avril
Ateliers
créatifs
enfants

Samedi 12 avril
Chasses
aux œufs

en partenariat avec





Dans ce numéro

Jeunes talents à Festi'neuch

Cinq groupes de jeunes régionaux se produiront à Festi'neuch dans le cadre du projet Dimension 13'17. La programmation, entre hip-hop et pop-rock, a pu être bouclée samedi à la Case à chocs.

Page 4

Un labyrinthe poétique

Le Centre Dürrenmatt Neuchâtel a verni sa dernière exposition, «Le labyrinthe poétique d'Armand Schulthess». Il s'agit de la plus grande jamais consacrée à ce créateur neuchâtelois d'art brut, qui a radicalement changé de vie à l'âge de 50 ans.

Page 5

Rénovation de la Collégiale

Le Conseil général a accepté lundi soir à l'unanimité le financement de 15,2 millions de francs pour la seconde étape de restauration-conservation de la Collégiale, malgré quelques interrogations.

Page 8

Charte et essor économique local



Rencontre autour de la Charte de franchises de 1214 avec Florian Németi, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, et Jean-Jacques de Reynier, président de l'Association des corporations de Neuchâtel.

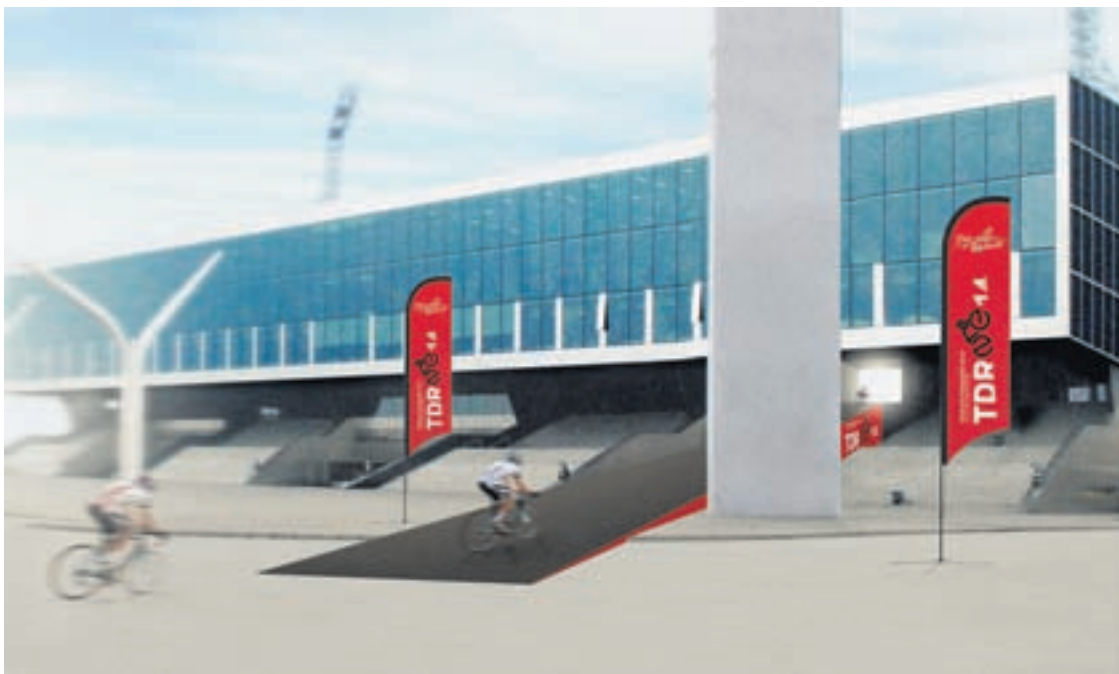
Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 9 avril.



De nombreuses animations sont prévues sur le site de la Maladière lors du final du Tour de Romandie



Une rampe permettra aux coureurs d'entrer dans le stade de la Maladière, dont le site accueillera des animations festives. • Photo: infographie TdR-ne

Fête du vélo à la Maladière

Le 68^e Tour de Romandie connaîtra son épilogue dimanche 4 mai à la Maladière. Une foule d'animations est prévue pour les familles.

L'arrivée du 68^e Tour de Romandie se jouera le 4 mai prochain à la Maladière. Une dernière étape qui s'annonce festive et sera disputée sous la forme d'un contre-la-montre de 18,45 kilomètres, qui désignera le vainqueur de cette édition 2014.

Lors d'une conférence mercredi sur le thème «Le sport de haut niveau et la

fixation d'objectifs», Richard Chassot, directeur de la boucle romande, et d'autres personnalités du monde du sport, ont relevé l'importance de faire preuve d'originalité et d'audace pour les villes-étapes. Message retenu par les organisateurs de l'étape neuchâteloise!

Dès 11 heures, les animations rempliront le site de la Maladière, dont l'accès sera gratuit. «Nous aimerions remplir le stade. Le contre-la-montre dure longtemps avec les départs et arrivées de tous les coureurs, nous souhaitons que les familles puis-

sent y passer une bonne partie de leur dimanche», relève Virginie Ducrot Geinoz, membre du comité d'organisation de l'étape neuchâteloise.

Parcours sur simulateur

A l'extérieur du stade, les plus petits pourront faire des tours en poney et en carrousel. Un village d'activités proposera également de s'essayer au volleyball, au hockey, à l'escrime, à la gymnastique ou encore au football. Une convention de spinning, pratique en groupe de cardio vélo stationnaire dirigée par un entraîneur, complétera le programme. Qui comprend une autre originalité: la possibilité de découvrir sur un simulateur le parcours de contre-la-montre effectué par les coureurs professionnels. «C'est aussi un petit défi de voir les différences de temps», se réjouit Virginie Ducrot Geinoz.

Dans le stade, l'arrivée des coureurs s'annonce en soi spectaculaire. Mais ce n'est pas tout! Le public pourra également apprécier les figures de quatre pilotes de motocross freestyle, parmi lesquels Mat Rebeaud (voir encadré), véritable star de la discipline. A noter que le comité d'organisation recherche encore des bénévoles pour assurer l'encadrement de la manifestation. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le lien ci-dessous. (thn)

Plus d'informations sur www.tdr-ne.ch et sur la page Facebook «Tour de Romandie – Etape de Neuchâtel».



Trois questions à... Mat Rebeaud, pilote de motocross freestyle

Quel est votre sentiment à l'idée de venir sauter dans un stade pour le Tour de Romandie?

C'est cool que l'organisation se donne les moyens de faire un événement marquant. En plus, je passe pas mal de temps à Neuchâtel: j'y ai quelques amis et je viens trois fois par semaine entraîner ma condition physique avec Florian Lorimier (réd.: notamment ancien préparateur physique de Didier Cuche).

Avez-vous un rapport particulier au cyclisme, par exemple en lien avec votre préparation physique?

Je ne suis pas un gros cycliste. Le freestyle est un sport vraiment diffé-

rent qui demande d'autres aptitudes, même si nous avons aussi la sensation de rouler. Nous devons être plus explosifs et techniques, mais moins physiques. J'ai beaucoup de respect pour ce que font les cyclistes.

Présentez-vous souvent des shows hors-compétition?

Je fais pas mal de démonstrations mais je n'en ai jamais réalisé dans ce cadre là. Je n'ai d'ailleurs jamais sauté à Neuchâtel! Ce sera vraiment super sympa dans le stade. Pour moi, le but est que tout le monde découvre le freestyle. Je suis sûr que les fans de cyclisme vont aimer! (thn)

 Le Centre de loisirs et Festi'neuch dévoilent la programmation du projet Dimension 13'17

De jeunes artistes à Festi'neuch

Cinq groupes de jeunes de la région, âgés de 13 à 20 ans, se produiront à Festi'neuch dans le cadre du projet Dimension 13'17 (voir encadré). La programmation a pu être bouclée samedi à la Case à chocs à l'issue d'un pré-concert de hip-hop. Les « Jeunes Titans » et « Yeba & So-kool » y ont décroché leur ticket pour Festi'neuch. Les groupes pop/rock « Blind'nd Deaf », « Rebel Duck » et « Disponible 2 » complètent l'affiche.

Dix groupes hip-hop se sont succédé samedi entre 13 et 17 heures sur la scène du Queen Kong Café. Ils ont présenté tour à tour deux morceaux sous les encouragements de leurs amis et parents. Non seulement les jeunes ont livré des prestations de qualité, mais ils ont également fait preuve de respect les uns envers les autres. Un jury composé de membres du projet, de jeunes de la région ainsi que d'artistes confirmés, dont Junior Tshaka et Sim's, a départagé les différents groupes. Les *Jeunes Titans* et *Yeba & So-kool* ont réussi à se démarquer: ils auront l'opportunité de se produire samedi 14 juin sur la scène de la Marée dans le cadre de la 14^e édition de Festi'neuch.

Originalité et énergie

Les *Jeunes Titans* n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils ont déjà participé l'an dernier au projet Dimension



Les « Jeunes Titans » et « Yeba & So-kool » ont décroché samedi leur ticket pour Festi'neuch. De gauche à droite: Yannick, Luis, Florian et Adrian. • Photo: Michaël Frascotti

13'17. «L'année passée, personne ne nous connaissait: on n'avait rien à perdre. Mais cette fois, on avait plus de pression. On est trop fier d'avoir été choisi à nouveau. On se réjouit de pouvoir travailler pour se sentir plus à l'aise sur scène», expliquent les deux frères. Yannick, 18 ans et Adrian, 16 ans, ont marqué le jury par leur originalité. Le groupe *Yeba & So-kool*, lui, est sorti du lot pour son énergie et la qualité de ses textes. «C'est dur de mettre des mots sur ce que je ressens maintenant. C'est un épanouissement, une opportunité de toucher encore plus de monde», réagit Florian Gütz, 18 ans. «C'est une étape de plus

pour aller encore plus loin», ajoute son compère Luis Köstinger, 19 ans.

Travailler sa tenue sur scène

Les groupes retenus se verront proposer un atelier de coaching pour préparer leur passage à Festi'neuch. Encadrés par des artistes confirmés comme Junior Tshaka, Sim's, Koqa ou encore les *Rambling Wheels*, ils s'exerceront à la Case à chocs dans des conditions réelles de scène. «On est là pour assurer le passage du local de répétition à la scène», note Junior Tshaka. Les coaches aideront notamment les jeunes artistes à canaliser leur énergie et à travailler leur tenue sur

scène. «Ce projet doit aussi leur permettre de se faire des connexions, c'est un tremplin. Et quelle opportunité de pouvoir jouer à Festi'neuch, où 90% des groupes suisses aimeraient se produire!», relève Sim's. (ak)

Accueil de la jeunesse

Lancé en 2012 par le Centre de loisirs et Festi'neuch, le projet Dimension 13'17 propose un concept d'accueil des adolescents, âgés de 13 à 17 ans, sur le site du festival. Celui-ci s'articule autour de trois axes: les organisateurs tiennent à ce que Festi'neuch soit accessible à la jeunesse; ils ont également à cœur de soutenir la culture locale en programmant des artistes de la région; ils développent un dispositif de prévention pour cette population dans le cadre du festival, qui se tiendra cette année du 12 au 15 juin. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs ont lancé un appel aux artistes. Pas moins de 34 groupes ont répondu présents. Sur la base de fichiers audio et vidéo, trois groupes pop et rock ont été sélectionnés. La suite de la programmation a été arrêtée samedi à la Case à chocs à l'issue d'un pré-concert hip-hop. Renseignements sur www.cdlneuchatel.ch

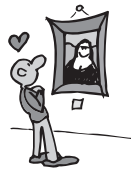
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). Jusqu'à fin septembre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dans le cadre de l'exposition (jusqu'au 31 août) «Argent, jeux, enjeux»: Jeudi 3 avril, 18h30, conférence «Magie du jeu et magie du verbe. Le joueur dans la littérature récente», donnée par



Peter Gasser, professeur associé à l'Institut de langue et littératures allemandes de l'Université de Neuchâtel.

Dimanche 6 avril, 14h, 15h, 16h, démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition «Ima-

gine Japan» consacrée au Japon. Jeudi 3 avril, 20h15, conférence «Le Japon après ou avec Fukushima?», donnée par Rémi Scoccimarro.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 6 avril, dès 10h, «Journée des chiens»: concours photo du plus «beau chien de l'affiche». Visite de l'exposition avec votre chien. Présentation de métiers liés aux chiens.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition «Le labyrinthe poétique d'Armand Schulthess», jusqu'au 3 août.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 27 avril 2014, exposition «Résonances - Photographies» de Béatrice Helg. Ouvert ma-ve de 14h à

18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 8 au 30 avril, exposition «Sémoi en filiforme» de Cindy Vaucher, peintre et Roger Schenk, sculpteur. Le vernissage se tiendra le 8 avril, à 19h.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), du 6 avril au 5 octobre 2014, exposition (au parc) «Fleurs d'abeilles». Ouvert ma-di de 13h à 18h.

Divers

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9) dimanche 6 avril, 11h15, concert donné par les Chambristes, accompagné par Christine Gaume-Sanglard, pianiste, et Frédéric Rapin, clarinetiste. Les œuvres de Mozart, Bach et Glinka seront interprétées.


L'actualité culturelle

Made in China

Le Théâtre du Passage présente jeudi 3 avril à 20 heures la pièce «Made in China» de Thierry Debroux, mise en scène par Didier Kerckaert, traitant, entre rires et critiques, de la délocalisation. Afin d'organiser l'ouverture d'une filiale en Chine, trois cadres se voient mis en concurrence. Lucides quant au but final de délocalisation de leur entreprise, et fidèles en cela au cynisme qui préside à leur vision du monde, ils se lancent à corps perdu dans la bataille, acceptant de se soumettre aux épreuves que leur impose une cheffe des «ressources humaines» aussi séduisante que cynique. Derrière l'élégance lisse des costumes-cravates, les véritables caractères ambitieux mais fragiles se font jour. **Théâtre du Passage, passage Maximilien-de-Meuron 4, jeudi 3 avril à 20 heures. Renseignements et réservations: Le Strapontin: 032 717 79 07 et billetterie@theatredupassage.ch**



Photo: Zack Alder

Le Mentaliste

Le Centre culturel neuchâtelois vous invite les 3 et 4 avril à découvrir la conférence interactive «Le Mentaliste», proposé par le Neuchâtelois Gabriel Tornay.

«Le Mentaliste» reproduit sur scène ce que les médiums prétendent pouvoir accomplir. Là où les illusionnistes manipulent des objets tels que des cartes, des foulards ou des colombes, Gabriel Tornay se contente de jouer avec notre imaginaire en nous invitant à participer à de surprenantes expériences défiant toute rationalité.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, jeudi 3 avril, à 20h et vendredi 4 avril, à 20h30. Renseignements et réservations: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.

Pour en savoir plus: www.tornay.ch

Les Amis du conservatoire

L'Association des Amis du conservatoire organise un concert dimanche 6 avril 2014, à 17 heures au Temple du Bas en collaboration avec l'Orchestre des Pays de Savoie sous la conduite du chef d'orchestre Nicolas Farine.

Au programme, *Messe brève en ut majeur KW 317, dite du Couronnement* (1779) de Wolfgang Amadeus Mozart et *Hymne «Verleih uns Frieden gnädiglich» pour chœur mixte et orchestre* (1831) et *Psaume 42 «Wie der Hirsch schreit» op. 42* (1837) de Felix Mendelssohn-Bartholdy.

L'Association des Amis du conservatoire soutient la formation professionnelle des étudiants du site neuchâtelois de la Haute école de musique de Genève et valorise les jeunes talents.

Temple du Bas, dimanche 6 avril à 17 heures. Renseignements et réservations: Le Strapontin, 032 717 79 07.


Le Centre Dürrenmatt achève son triptyque autour du labyrinthe avec l'œuvre d'Armand Schulthess

A la quête du savoir

Le Centre Dürrenmatt Neuchâtel nous emmène jusqu'au 3 août dans «Le labyrinthe poétique d'Armand Schulthess». Cette dernière exposition du cycle dédié au labyrinthe est la plus grande jamais consacrée à ce créateur neuchâtelois d'art brut, qui a radicalement changé de vie à l'âge de 50 ans.

«Avec Armand Schulthess, nous allons être désorientés: nous sommes dans une forêt, un labyrinthe poétique, un jardin des connaissances.» Commissaire de l'exposition «Le labyrinthe poétique d'Armand Schulthess», Lucienne Peiry n'y va pas par quatre chemins. Le Centre Dürrenmatt Neuchâtel revient sur l'œuvre polyglotte et polysémique – dont la majeure partie a été détruite – de ce créateur au parcours de vie singulier, déroulant un fil de photos de son cosmos tessinois d'Auessio, d'œuvres et de projections.

Vers une connaissance universelle

Etudiant à l'École de commerce, Armand Schulthess (1901-1972)



Fasciné notamment par la femme, Armand Schulthess récupérait entre autres des photos qu'il retravaillait. • **Photo: Hans-Ulrich Schlumpf**

connaît une première partie de vie sans histoire. Propriétaire de magasins de prêt-à-porter, marié à deux reprises, il devient en 1939 commis de chan-

cellerie au Département fédéral de l'économie publique à Berne. Décrit comme «effacé, silencieux timide, humble et modeste», le Neuchâtelois décide soudain de larguer les amarres. A 50 ans, il s'exile au Tessin, dans une châtaigneraie qu'il transforme en un jardin délirant de deux hectares organisé en zones thématiques.

De la cuisine japonaise à l'astrologie en passant par la sexualité, Schulthess classe et documente les savoirs et découvertes, en fait des livres, récupère des matériaux devenant la base de ses créations artistiques: cartons et boîtes de conserve, peints à l'aiguille à tricoter, revivent le long des arbres. «Sa vie fait penser à certains philosophes grecs», observe Lucienne Peiry. La connaissance devient un moyen de surpasser les troubles et la misère intellectuelle. (thn)

«Le labyrinthe poétique d'Armand Schulthess»: jusqu'au 3 août au Centre Dürrenmatt Neuchâtel. Ouvert du mercredi au dimanche de 11 à 17 heures. Renseignements sur www.cdn.ch

Chronique
culturelle



Brillant interrogatoire

Dans «L'interrogatoire», essai paru en 2011 deux ans après le décès de son auteur, Jacques Chessex est poussé dans ses derniers retranchements par une voix qui ne lui passe aucun travers. Formidablement interprété par cet immense comédien que demeure Laurent Sandoz, Chessex a repris vie ce week-end sur la scène du Pommier. L'interrogatoire – l'excellente Nora Steinig – tour à tour espiègle, sensuelle ou cynique, force l'écrivain à s'expliquer et à justifier post-mortem ses excès alcooliques et sadiques. Le Prix Goncourt 1973 doit ainsi revenir sur son urolagnie et sa fascination pour l'humiliation de ses partenaires sexuelles mais aussi prendre position sur Dieu et la tentation du suicide. Ce spectacle porté par un Laurent Sandoz dont la ressemblance physique avec l'écrivain touche au mimétisme et une Nora Steinig loin de ne faire que de la figuration, évolue dans un décor ingénieux qui facilite les accès de colère de l'interrogé comme de sa conscience dont la méchante humeur peut aller jusqu'à shooter avec désinvolture d'un pied malin chaussé d'un mignon escarpin des piles de livres désormais inutilisées... Un des meilleurs spectacles de la saison au CCN!

Patrice Neuenschwander

Publicité



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

CONCERT BAND DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS

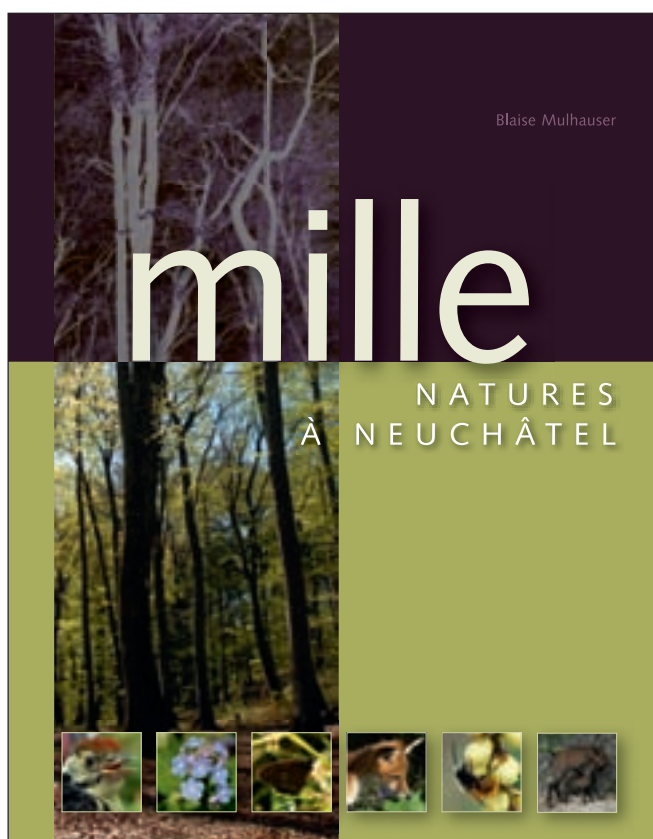


CBLN
Emotions



5 AVRIL 2014
20H15 // TEMPLE DU BAS, NEUCHÂTEL

6 AVRIL 2014
17H15 // KONGRESSHAUS, BIEL / BIENNE



Blaise Mulhauser

mille

NATURES
À NEUCHÂTEL

Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription exemplaire(s) de l'ouvrage (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

La chronique cinéma de...

Les aventures des « Monuments Men »

Anne
Kybourg



Ils sont conservateurs, historiens d'art, directeurs de musées ou architectes. Leur mission: retrouver les œuvres d'art volées par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Réalisé par George Clooney, « The Monuments Men » s'inspire de faits réels. Le film suit avec humour les aventures d'une équipe composée de sept spécialistes des arts.

Dans le film, les Monuments Men ne sont pas taillés pour être soldats. Pourtant, leur amour pour l'art les amène sur les champs de bataille. Sur les plages du débarquement en Normandie, ils rejoignent les troupes françaises alliées. S'en suit une véritable chasse au trésor en France, en Allemagne et en Autriche.

Sauvegarde de monuments en zones de guerre

Le film s'inspire de faits historiques et de personnages réels. En 1943, le président américain Roosevelt



Les Monuments Men, interprétés entre autres par George Clooney et Matt Damon, sauvent et restituent des œuvres d'art volées par les nazis. • Photo: sp

approuve la création d'une commission américaine pour la protection et la sauvegarde des monuments historiques et artistiques en zones de guerre. Les quelque 350 Monuments Men – historiens de l'art, architectes, conservateurs, enseignants, artistes, conservateurs – provenaient de treize nations différentes. Ils ont sauvé et restitué à leurs propriétaires légitimes plusieurs dizaines de milliers d'œuvres volées par les nazis.

Des faits réels avec une touche d'humour

Malgré le sérieux du sujet, George Clooney en fait un film rempli d'humour. A l'écran, les sept Monuments Men sont de véritables caricatures. On retrouve à peu de choses près le même état d'esprit qui règne dans « Ocean's eleven ». Clooney s'est entouré d'amis: les personnages principaux sont interprétés par Matt Damon, Bill Murray, John Good-

man, Bob Balaban ou encore Jean Dujardin.

« The Monuments Men » n'est pas un grand chef-d'œuvre. Il permet toutefois de passer un agréable moment, de rire un bon coup, tout en découvrant un peu de cette fabuleuse histoire qu'est celle des Monuments Men. C'est précisément dans les faits réels qu'il rapporte que le film prend tout son sens.

A.K.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 4 avril, dès 22h, concert du groupe suisse de rock électronique *The Scribblers*.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Neuchâtel-Gym (groupe infantine)

Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires): enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Vendredi 4 avril à 20h, Espagnol – Cornaux, vétérans
Samedi 5 avril à 9h, Xamax FCS II – Le Landeron, Juniors E
A 10h30, Xamax FCS I – Grpm Val-de-Ruz, Juniors D
A 13h, Team Audax-Xamax – Grpm

Val-de-Ruz, Juniors C
A 15h, Xamax FCS I – US Les Geneveys-sur-Coffrane, Juniors B
A 17h30, Xamax FCS II – Boudry, 2^e ligue
A 20h, ASI Audax II – FC St-Imier, 3^e ligue

Dimanche 6 avril à 15h, Xamax FCS IA – Team Littoral, Juniors Inter A
Mercredi 9 avril à 20h15, Xamax FCS I – Hauterive, Juniors A

Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Samedi 5 avril à 12h, Xamax FCS M16 – Aarau, M-16
A 16h, Xamax FCS I – Team Littoral, Juniors A

Terrain du Chanet 1

Samedi 5 avril à 10h, Xamax FCS M12 – Grpm Val-de-Ruz, Juniors D
A 12h, Xamax M13 – Thoune M13, M-13
A 14h30, Xamax M14 – Team Vaud, M-14
Dimanche 6 avril à 11h, Xamax FCS féminine – Chalais, 2^e ligue Interrégionale

Terrain du Chanet II

Vendredi 4 avril à 19h, Xamax FCS féminine – FC Cortaillod, Juniors B féminine
Samedi 5 avril à 10h, Xamax FCS M11 – Team Béroche-Bevaix, Juniors D
Stade de la Maladière
Samedi 5 avril à 12h, Xamax FCS M18 – Aarau, M-18
A 14h30, Xamax M15 – Team Vaud, M-15

Rugby

Terrain de Puits-Godet

Samedi 5 avril à 15h, Neuchâtel Rugby Club – Lucerne, LNB

Basketball

Halle de sport de la Riveraine

Vendredi 4 avril à 19h30, Union Neuchâtel Basket – BC Boncourt, LNA

Volleyball

Halle de sport de la Riveraine

Dimanche 6 avril à 17h30, Sagres NUC – Kanti Schaffouse, LNA



Le Conseil général a validé lundi soir le financement de la seconde étape des travaux de rénovation de la Collégiale

La Collégiale poursuit sa mue

Le Conseil général a accepté lundi soir à l'unanimité le financement de 15,2 millions de francs pour la seconde étape de restauration-conservation de la Collégiale. Quelques remarques ont émergé concernant la durée et les coûts, mais l'importance de la Collégiale a prévalu.

La seconde étape du chantier de la Collégiale est lancée. Les 33 membres présents du Conseil général ont en effet accepté lundi soir à l'unanimité la deuxième enveloppe de financement de 15,2 millions de francs – dont 6 millions devraient être issus de subventions et de fonds privés – pour sa restauration-conservation, qui concerne principalement l'intérieur du bâtiment (notre édition du 19 mars).

«Pour la première étape, l'enveloppe financière a été respectée et les travaux sont très réussis. La Collégiale est aussi belle qu'en 1200», a relevé Grégoire Oguey pour le groupe socialiste. «Nous espérons que ça continue.» Tout le tissu économique local profitera de cette dépense, a-t-il souligné en pensant aux artisans et spécialistes qui ont participé à la première étape.

Le groupe PopVertsSol, par l'intermédiaire d'Edouard Jeanloz, s'est réjoui du mode d'éclairage doux qui a été choisi, mais a cependant émis des doutes quant au système de chauffage – au sol – prévu. Directeur de l'Urbanisme, Olivier Arni s'est voulu rassu-

rant : une étude minutieuse et pointue a été menée, et cette solution permettra une température harmonieuse. Globalement, les travaux permettront une économie d'énergie de 30%.

Fonds privés pour l'orgue Walcker

L'importance des coûts et de la durée des travaux, entamés en 2009, a également été relevée. «Un chantier plus court avec une fermeture

complète du site n'aurait-il pas été mieux? Certains décideurs semblent être restés aux temps des cathédrales», s'est interrogé Edouard Jeanloz, des PopVertsSol. Il est en effet prévu que l'usage de la Collégiale soit maintenu pour cette seconde partie des rénovations qui s'étalera jusqu'en 2022. «Tout a été coordonné avec l'instauration d'un centre des congrès au Temple du Bas», a expliqué Olivier

Arni, louant «l'excellente collaboration entre la Confédération, le Canton, la Ville, ainsi que les acteurs culturels et cultuels.»

«Pour cette deuxième étape, le PLR est impressionné par les frais», a quant à elle souligné Amélie Blohm Gueissaz. Difficile cependant de les estimer à l'avance, aucune comparaison n'étant possible avec d'autres villes vu le côté unique des travaux, comme l'a également remarqué Grégoire Oguey.

Le financement de l'orgue Walcker, prévu par des privés, a aussi retenu l'attention. Une association constituée de personnalités sera créée et chargée de trouver 1,3 million auprès d'acteurs privés. «Nous reviendrons vers le Conseil général si la totalité ne pouvait être financée par ce biais», a promis Olivier Arni.

«Nous nous réjouissons de voir les travaux finis», a finalement conclu la libérale-radical Amélie Blohm Gueissaz, ajoutant avec une pointe d'humour que «ce n'est pas sûr que Guillaume Farel aurait apprécié des bancs plus confortables.» Et Edouard Jeanloz du groupe PopVertsSol résumer le sentiment de l'assemblée : «Neuchâtel sans sa Collégiale ne serait pas Neuchâtel.» (thn)



Syndicat intercommunal des pompiers volontaires accepté

La Ville de Neuchâtel intégrera bien le syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers volontaires du Littoral neuchâtelois. Par 29 «oui», 1 refus et 3 abstentions, le Conseil général a accepté cette réforme qui réorganise la gestion des sapeurs-pompiers volontaires.

«Nous ne pouvons que souscrire à des structures adaptées, avec une diminution des partenaires et des coûts globaux», s'est réjoui Philippe Mouchet, rapporteur du groupe PLR, résumant la pensée de tous les groupes. «Les changements sont plus conséquents pour les villages que pour les villes, dans lesquelles le SIS reste privilégié», a relevé Philippe Loup au nom des socialistes.

L'assemblée, convaincue par le fond de la réorganisation, n'était

cependant pas certaine que le syndicat intercommunal soit la meilleure formule, par crainte d'une perte du contrôle démocratique du Conseil général notamment – même si le groupe PopVertsSol de Catherine Loetscher Schneider a admis que c'est aussi «le rôle du législatif de s'informer. Mais nous aimerions que le Conseil communal saisisse le Conseil général en cas de problème».

Directeur de la Sécurité, Pascal Sandoz l'a promis : «Nous informons la Commission financière des évolutions.» Il a rappelé au passage que la Constitution cantonale encourageait la création de syndicats intercommunaux et que des référendums sur les décisions de ceux-ci restent possibles. (thn)

Le Conseil général a débloqué des crédits à hauteur de 7,7 millions de francs pour l'entretien du domaine public. • Photo: archives



Le Conseil général a accepté une série de

Entretien du

Le Conseil général a approuvé à l'unanimité les demandes de crédits concernant le Service de l'eau, le programme d'entretien du domaine public ainsi que les mesures du Plan général d'évacuation des eaux claires pour la période 2014-2015. Le montant total de cette série de crédits s'élève à 7,7 millions de francs. Auxquels s'ajoute une somme de 897'000 francs destinés à l'assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar des CFF.

L'entretien du domaine public et des équipements souterrains nécessite une bonne coordination. Celle-ci doit prendre en compte l'ensemble des besoins. Les groupes politiques l'ont bien compris. Ils saluent les efforts réalisés par le Conseil communal pour coordonner les différentes interven-



L'ensemble des partis s'est réjoui de la qualité des travaux de la première étape.

de crédits pour l'entretien le domaine public

u domaine public

tions à réaliser sur le domaine public. «Ces travaux nécessitent de la coordination, mais également une bonne information aux riverains. Nous demandons au Conseil communal de tout mettre en œuvre pour que les informations relatives aux chantiers parviennent aux usagers, et ce de manière anticipée. Il n'y a rien de plus rageant que de se retrouver face à un sens unique en rentrant du travail alors qu'il n'y avait rien le matin même», a détaillé Anne-Françoise Loup pour le groupe socialiste.

Information aux riverains

«Grâce à des analyses importantes, de gros efforts sont faits pour coordonner l'essentiel des interventions, et ce en concertation avec les usagers et les entreprises», a relevé Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures

« Nous informons toujours les riverains des travaux qui seront effectués »

et Energies. Et de souligner: «Nous informons toujours les riverains des travaux qui seront effectués. D'abord par courrier, puis par une signalisation sur place. Ils sont informés de la durée du chantier et de la nature des interventions. Un numéro de téléphone est toujours mis à disposition en cas de questions». Pour rappel, le Conseil communal propose de maintenir sa politique d'investissement pour l'entretien du domaine publique, correspondant à un budget de 2 millions de francs annuels, pour garantir un état de réseaux de bonne

tenue. Les secteurs les plus affectés seront traités en priorité.

Secteur Crêt-Taconnet

L'aménagement de la gare et de la rue du Crêt-Taconnet, en lien avec la réfection du sous voies de Gibraltar, a suscité plusieurs questions de la part des différents groupes politiques. «On y travaille. La rue de Gibraltar et ses grandes pentes ne nous facilitent pas la tâche», a répondu Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies. Plus tard dans la soirée, le Conseil communal a encore répondu à une interpellation du groupe PopVertsSol concernant la mobilité dans le secteur du Crêt-Taconnet. «Le contre-sens cyclable au Crêt-Taconnet est encore une piste à l'étude pour le moment», a précisé Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. (ak)

Une politique immobilière sociale et durable

Le Conseil général a pris acte à l'unanimité du rapport d'information concernant les conditions d'octroi de droits de superficie et de l'utilisation du fonds communal pour le préfinancement de logement d'utilité publique. Les autorités communales entendent mettre en œuvre une véritable politique immobilière et du logement, qui prône l'égalité de traitement tout en préservant les intérêts de la Ville. Les principes directeurs définis en collaboration avec la Commission «politique immobilière et du logement» ont pour objectif d'encourager la création de quartiers durables et de logements d'utilité publique. Les groupes politiques ont salué cette politique sociale et durable, qui s'inscrit dans le prolongement des orientations souhaitées par le législatif. Plusieurs projets de logements d'utilité publique sont en cours de développement au Vieux-Châtel, à Monruz-sud et à Tivoli-Serrières. «Un, voire deux projets devraient voir le jour encore cette année», a précisé Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. (ak)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste Une nouvelle étape de la politique du logement de la Ville

Jonathan Gretillat: En adoptant les principes réglant les conditions d'octroi de droits de superficie et de l'utilisation du fonds communal pour le préfinancement de logements d'utilité publique, le Conseil général renforce les outils à disposition de la Ville pour promouvoir une politique du logement sociale, durable et responsable.

Le groupe socialiste se réjouit tout particulièrement du travail accompli en bonne intelligence au sein des autorités communales, visant à concrétiser les grandes lignes établies et acceptées unanimement en mai 2012 en matière de politique du logement à Neuchâtel. La lutte contre la pénurie du logement, contre la spéculation immobilière et contre la hausse généralisée des loyers, l'entretien et le développement du patrimoine immobilier de notre Ville, et la promotion d'une politique sociale du logement, tels sont les principes fondamentaux qui continuent à guider l'exécutif et le législatif, dans l'objectif affiché de créer 150 nouveaux logements d'utilité publique destinés aux personnes âgées ou handicapées, aux familles et aux personnes en formation d'ici à 2017.



Le groupe socialiste se réjouit des mesures prises au sein des autorités communales en matière de politique du logement à Neuchâtel.

Le rapport qui vient d'être validé par le Conseil général permettra d'avancer résolument vers ce but, en particulier grâce à un fonds de 3 millions de francs, visant à soutenir financièrement des maîtres d'œuvre d'utilité publique, à mettre à disposition des terrains sous forme de droit de superficie, ou encore à acquérir et à construire des parcelles ou des immeubles. Les autorités communales démontrent ainsi une fois de plus qu'elles ont à cœur de proposer des solutions novatrices, ambitieuses et rassembleuses pour faire face aux défis que connaît notre Ville en matière de logement.

Groupe PopVertsSol Une politique du logement social et durable, objectif essentiel

Yves Froidevaux: Développer une véritable politique du logement social et durable dans notre ville est un objectif politique essentiel, un objectif partagé par les Verts, le POP et SolidaritéS.

La pénurie de logements est grave en ville de Neuchâtel: au 1^{er} juin 2013, la proportion des appartements vides était de 0,42%, bien en-dessous du minimum du 1,5% nécessaire pour que tout le monde trouve un logement adapté à ses besoins. Les loyers, comme les prix des terrains et des immeubles, ont augmenté de manière exagérée ces dernières années.

Pour lutter contre la pénurie et la hausse des prix, il est nécessaire d'augmenter l'offre de logements à des loyers abordables. La construction de logements coopératifs d'utilité publique est un des moyens à privilégier.

Lundi soir, le Conseil général a pris acte d'un rapport d'information du Conseil communal qui va dans la bonne direction.

Pour la ville, il n'est plus question de vendre ses terrains, mais de les louer à long terme (droit de superficie de 70 ans). Pour les coopératives ou fondations à but non lucratif, une série de conditions préférentielles permettront à celles-ci de réaliser des projets avec des loyers convenables.

Un fond communal existe pour soutenir cette politique de la ville.

Les règles de son utilisation sont également précisées dans ce rapport.

Notre groupe est particulièrement heureux aussi de l'engagement pris par le Conseil communal de soutenir et favoriser des projets durables: écologiques, sociaux et économiquement viables. C'est à cette condition que la densification de la ville pourra se

conjuguer à l'amélioration de la qualité de vie.

Groupe PLR 1214 + 800 = un défi renouvelé de citoyenneté

Jean Dessoulavy: Trois ans après le millénaire de la ville de Neuchâtel se tiennent de nouvelles célébrations majeures avec les commémorations liées à la Charte de franchise de 1214 qui marque la création d'une nouvelle communauté urbaine.

Si cette Charte, quand on la découvre en photo, peut apparaître à première vue comme un document poussiéreux, que l'on se rassure, son contenu a de quoi nous rajeunir ou en tous cas nous interpeller.

Cette communauté urbaine qui commence son émancipation en 1214 définit les fondamentaux des valeurs de citoyenneté, de reconnaissance de la valeur des métiers et du respect de la liberté individuelle qui sont pour notre société occidentale d'aujourd'hui, toujours les clés qui guident son fonctionnement.

En ce début de XXI^e siècle, avec le développement effréné des outils de communication, on observe que la notion de valeurs et de vie en commun souffre de ce que l'on pourrait appeler le «nouvel individualisme» du citoyen-consommateur.

Sherry Turkle, sociologue et experte en technologies parle à ce sujet de vision du monde où chacun est acteur solitaire. Le groupe perd peu à peu son influence puisque la technologie nous permet de décider seuls à quel moment nous nous intéressons aux circonstances sociales.

Mais quel rapport avec les valeurs de citoyenneté qui sont mises à l'honneur lors des cérémonies de cette Charte de franchises?

Et bien qu'il faille sans cesse rappeler que les valeurs de vie en commun doivent se réinventer. La démocratie n'est pas un modèle, c'est un travail.

Notre société a la responsabilité de donner envie de partager en trouvant les outils pour permettre le partage. Celui-ci s'appelle «démocratie participative», «ateliers citoyens» ou encore «communication par réseaux sociaux». Il faut tout faire pour donner envie au citoyen de s'exprimer et de se sentir concerné par le quotidien.

D'où l'importance d'expliquer à une large public les valeurs qui nous lient à nos sources urbaines du XIII^e siècle.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Jonathan Gretillat (Soc), président.

Y compris le président, 34 membres sont présents: M^{mes} et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Marc Treboux (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M^{me} Béatrice Haeny (PLR), MM. Michel Favez (PopVertsSol), Julien Spacio (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC).

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

A propos...



Quel cirque!

Tous les jours ne sont pas ensoleillés. Aujourd'hui les temps sont durs. Et pour tout le monde! Même pour les professionnels du rire, c'est la crise. Réunie en conférence annuelle, l'association mondiale des clowns fait grise mine: la relève se fait attendre et ses membres vieillissent. Pire, elle a perdu plus de 30% de ses effectifs ces dix dernières années... Difficile.

«Les gens pensent qu'il suffit de mettre un costume de clown pour être un clown» regrette-t-on dans la profession. Et de pester: «Essayez de mettre un uniforme de pompier!» On ne peut donc pas apprendre à faire le clown, mais on peut enseigner des techniques et des comportements. Mais la pire menace de la profession est posée par les amateurs qui se contentent de mettre un nez rouge pour faire rire. Et si le clown est triste, ce n'est pas uniquement parce qu'il est mal payé! Pas marrant.

Rémy Voirol

Offre d'emploi

Le Service d'Incendie et de Secours de la Ville de Neuchâtel est à la recherche d'un-e:

opérateur, opératrice à 100%

Votre mission: réception des alarmes, coordination de l'engagement des forces d'interventions sanitaires et des sapeurs-pompiers, fonctionner comme centrale de transmission pour le SIS, donner de l'instruction selon les ordres reçus.

Délai de postulation: 16 avril 2014.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site Internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

La Ville officielle

Mérites sportifs

Quelque 280 sportifs honorés par la Ville



Les Mérites sportifs 2013 ont été décernés mercredi 26 mars au Théâtre du Passage. La Ville de Neuchâtel a récompensé 288 athlètes - un record - pour avoir porté positivement son nom par leurs résultats. «Nous avons besoin d'ambassadeurs comme vous, qui faites la preuve que l'on regorge de talents», a apprécié Thomas Facchinetti, directeur des Sports. Des Mérites d'honneur ont été décernés à Maurice Antoine et Franz Müggli, de la société de tir à l'arc de Neuchâtel, pour leur engagement, ainsi qu'au Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux du SIS pour ses quatre participations au concours international Grimpday.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit pour la restauration-conservation de la Collégiale en étape 2,
- concernant le crédit 2014-2015 relatif à divers renouvellements dans le domaine de l'eau,
- concernant le programme d'entretien du domaine public 2014-2015,
- concernant les travaux du PGEE 2014-2015,
- concernant la participation financière selon convention à l'assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar,

- concernant l'adoption du Règlement général du Syndicat intercommunal «Sapeurs-pompiers volontaires du Littoral neuchâtelois», des 22 août et 19 décembre 2013,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 31 mars 2014, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 14 mai 2014.

Neuchâtel, le 2 avril 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,
Olivier Arni**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Laurent Castella), d'un permis de construire pour l'agrandissement du bâtiment du tennis (sas d'entrée et local matériel) 95, avenue

du Mail, article 12029 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Tennis Indoor Mail SA. Les plans peuvent être consultés du 28 mars au 12 mai 2014, délai d'opposition.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Samir Chenit, architecte à Neuchâtel (EC architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la mise en conformité d'une cabane réalisée dans un arbre 18, avenue du Mail, article 8416 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Isabelle et Mehmet Pehlivanlar. Les plans peuvent être consultés du 4 avril au 19 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Gérard Corti, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la surélévation de l'immeuble et la création d'un appartement en attique 105, rue des Saars, article 9928 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Nourreddine Omari. Les plans peuvent être consultés du 4 avril au 19 mai 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Offre d'emploi

La Direction de l'urbanisme met au concours, pour le Service des bâtiments et du logement, le poste d'

architecte à 100%

Votre mission: Elaborer et piloter des projets de construction; rénover, transformer et entretenir les bâtiments publics, administratifs et locaux; représenter le maître de l'ouvrage auprès des mandataires.

Délai de postulation: 28 avril 2014.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site Internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

La chronique historique de...

Prélude aux 100 ans du Collège des Parcs (I)

Yves Demarta



Aux commémorations «2014» signalées précédemment, ajoutons les 800 ans de la Charte de franchises qu'accordèrent les comtes Ulrich et Berthold aux bourgeois de Neuchâtel en 1214, modeste début de notre autonomie communale. Etablie en plusieurs exemplaires originaux, les deux copies conservées localement périrent dans l'incendie de 1450. Celle déposée aux Archives communales nous a été offerte par Berne, qui l'avait confisquée à l'Evêché de Lausanne en 1536, lors de la conquête du Pays de Vaud.

Avec l'avènement de la République en 1848, se précisa la modernisation de l'école. Les Lois de 1850 et 1861 imposèrent un enseignement obligatoire de 7 à 16 ans pour les filles et les garçons. Gratuit lorsqu'il était officiel, il dut être dispensé dans chaque commune, en des classes n'excédant pas 50 élèves. Une campagne de constructions de bâtiments scolaires s'ensuivit dans tout le canton.

A Neuchâtel, en 1850, les classes se répartissaient en plusieurs lieux disparates, municipaux ou loués à des



particuliers : au Collège latin, à l'ancien Hôtel de ville, aux Bercles, etc. L'expansion de la cité était restée modeste tant que ses ressources en eau n'étaient assurées que par les sources peu élevées de Prébarreau. Celles-ci ne pouvaient qu'alimenter des fontaines en ville basse. Quelques sources plus

modestes, aux Péreuses, au Tertre, au Plan, et quelques puits, expliquaient l'occupation de la colline du Château, du Neubourg, et de quelques maisons sises sur les hauteurs. Vers 1850, des captages dans le bas des Gorges du Seyon «arrosèrent» les Parcs et la future gare. Puis, en 1866, ce fut l'amé-

nagement du réservoir de Maujobia, alimenté d'abord par les eaux (mauvaises) du Seyon puisées en aval de Valangin, puis, dès 1887, par celles des sources des Gorges de l'Areuse, avec réseau de distribution individuelle. Neuchâtel, avec ses coteaux, connu alors un développement fulgurant : 8'000 habitants en 1850, 23'000 en 1910.

L'édification de collèges s'imposa : Les Terreaux (nord) en 1853, la Promenade en 1868, les Terreaux (sud) en 1892, agrandis en 1893 et 1899, tous rapidement suroccupés, malgré le maintien des locaux loués ailleurs et aux Bercles. Une décentralisation de l'école primaire s'avéra indispensable. Une école fut ouverte dans une maison louée à la Maladière de 1890 à 1914. De même à Serrières, Vauseyon et Chaumont. Ce fut ensuite la construction des collèges de Chaumont en 1876, de Serrières en 1893, des Sablons en 1897. Lequel, bien que surélevé en 1905 et accueillant plus de 600 élèves, s'avéra vite insuffisant. Aussi, en 1904, le Conseil général accepta par 24 voix sans opposition un rapport du Conseil communal proposant le principe d'écoles primaires de quartiers et nomma une commission d'étude. S'ensuivit la construction du Collège de Vauseyon en 1907. Celle d'écoles aux Parcs et à la Maladière fut envisagée dès 1910.

Y.D.

A travers l'histoire



Au centre du Jardin anglais, au lieu-dit la Rotonde, est édifié en 1914 un nouvel établissement comprenant un restaurant ainsi qu'une grande salle de spectacle de 500 places. Le bâtiment est transformé et agrandi en 1930 : une terrasse est créée au premier étage et un clocheton vient couronner le tout. Depuis la fin 2012, le casino de Neuchâtel s'est installé dans ces murs. Carte postale, 1916, Musée d'art et d'histoire. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.

Moulins du Gor de Vauseyon

Visites

L'Association des amis du Gor lance la saison 2014 des visites du site des Moulins du Gor, qui se tiendront les premiers samedis du mois, dès

**samedi 5 avril
de 14h30 à 16 heures.**

Les personnes intéressées pourront découvrir une facette cachée de la ville de Neuchâtel, patrimoine industriel local et régional.

Renseignements complémentaires sur www.gor.ch

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 24 au 30 mars 2014

- Température extérieure moyenne : 6.7° C.
- Degrés-jours : 93.0 DJ.

La bonne idée : On ne construit qu'une fois sa maison, mais on y vit tous les jours ! L'assurance d'une satisfaction durable s'appelle Minergie!

Renseignements complémentaires : www.ne.ch ou **Service de l'énergie et de l'environnement**, tél. 032 889 67 20.

Université de Neuchâtel

La Faculté des lettres et sciences humaines organise deux conférences les jeudis 3 et 10 avril :

On ne peut guère échapper au «doxème»: l'expérimentation en milieu social naturel,

par Jean-Pierre Deconchy, professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, jeudi 3 avril, de 10h à 11h45, à la Faculté des lettres et sciences humaines.

«Sortir de l'école» ou «s'en sortir par l'école?»

par Christophe Delay, Université de Genève, jeudi 10 avril, de 10h à 11h45, à la Faculté des lettres et sciences humaines.

Renseignements auprès du secrétariat de l'Institut de psychologie et de l'éducation, tél. 032 718 18 56, courriel : secretariat.ipe@unine.ch, site internet : www.unine.ch/ipe/.

La Ville officielle

Structures d'accueil extrafamilial

Développement du dispositif d'accueil extrafamilial pour les enfants de 4 mois à 12 ans



Christine Gaillard chaleureusement entourée par les enfants du Mikado.

Dans le cadre du développement de l'accueil extrafamilial planifié par la Ville de Neuchâtel, de nouvelles places viennent élargir le dispositif actuel. En l'espace de huit jours, deux structures ont été inaugurées : la crèche des Cadolles et l'accueil parascolaire le Mikado.

La crèche communale des Cadolles a été inaugurée jeudi 20 mars. Répondant à l'invitation de la conseillère communale en charge de l'Éducation, Christine Gaillard, de nombreuses familles, mais aussi des représentants des entreprises et des amis ont découvert la nouvelle structure. La conseillère d'État en charge du Département de l'éducation et de la famille, Monika Maire-Hefti, a également gratifié l'assistance de sa présence. La crèche des Cadolles accueille des enfants de 4 mois à 4 ans. Elle a déménagé pour s'installer au cœur du nouveau quartier des Cadolles. Du même coup, elle a augmenté sa capacité d'accueil de 15 places, pour la porter à 36 places.

L'accueil parascolaire du Mikado, situé dans le quartier des Acacias, a, lui, profité du déménagement de la crèche des Cadolles ! Il a en effet investi l'espace précité et presque doublé sa capacité d'accueil, qui atteint désormais 28 places. Le volume ainsi gagné permet également au personnel d'encadrement de diversifier les activités proposées. Les enfants accueillis au Mikado fréquentent les classes du bassin scolaire des Acacias, au niveau des cycles 1 et 2.

Le Mikado a été inauguré vendredi 28 mars, en présence, ici aussi, de nombreux parents, du personnel d'encadrement, de représentant-e-s des entreprises de la place et de Christine Gaillard.

La Direction de l'éducation

Echos

■ Samedi 5 avril, M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, représentera les Autorités communales lors du championnat suisse des clubs de natation ligues A et B, qui se déroulera aux piscines du Nid-du-Crô.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Rosa et Riccardo Fuzio-Chieppa, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage.

Manifestation

Neuchâtel ça bouge !

La Chambre du commerce et de l'industrie organise en collaboration avec la Ville de Neuchâtel, la manifestation

**«Art de Vivre et Innovation, Neuchâtel ça bouge !»,
jeudi 10 avril 2014, à 18h15,
au Salon de l'Immobilier
Neuchâtelois, salle FORUM,
aux Patinoires du Littoral.**

Les thèmes abordés traiteront principalement du développement de processus innovants pour permettre la réalisation de projets urbanistiques et immobiliers.

Les interventions seront les suivantes :

Une attractivité retrouvée pour les villes de taille moyenne,

Hervé Froidevaux, Wüest & Partner, Associés.

Neuchâtel 2020 : un premier pas vers un territoire boosté!

Florian Némethi, directeur de la CNCI.

Patrick Rerat, chargé de recherche, Instituts de géographie et de sociologie, Université de Neuchâtel.

Quand Urbanisme et Economie font bon ménage

Olivier Arni, président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement.

Marco Paolini, chef de la gestion financière et du développement économique de la Ville de Neuchâtel.

Olivier Neuhaus, architecte, urbaniste communal de la Ville de Neuchâtel.

Renseignements : www.cnci.ch



Programme cinéma pour la semaine du 2 au 8 avril 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

CAPTAIN AMERICA, LE SOLDAT DE L'HIVER - 3D
2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15. VF ve/sa 23h.
De Joe Russo.

CLOCHETTE ET LA FÉE PIRATE - 3D
1^{re} semaine. Pour tous. sug. 6 ans.
VF me au ma 15h45. VF sa au ma 13h45.
Studio: VF me au ma 16h. VF sa au ma 14h.
De Peggy Holmes.

THE GRAND BUDAPEST HOTEL
6^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au di, ma 17h45.
VO angl. s-t fr/all, je, lu 17h45.
De Wes Anderson.

RIO 2 - 3D
1^{re} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF di 10h30.
Arcades: 3D, VF sa au ma 13h30, 15h45.
ReX: 2D, sa au ma 13h30, 15h45.
De Carlos Saldanha.

APOLLO 2

47 RONIN - 3D
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30. VF ve au sa 23h.
De Carl Rinsch.

M. PEABODY ET SHERMAN: LES VOYAGES DANS LE TEMPS - 3D
9^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
En 2D: 8^e semaine, VF sa au ma 13h30.
De Rob Minkoff.

HER
2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 17h45.
VO angl. s-t fr/all, je, ma 17h45.
De Spike Jonze.

12 YEARS A SLAVE
11^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 10h30.
De Steve McQueen.

APOLLO 3

FISTON
3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h15, 20h30.
De Pascal Bourdiaux.

AIMER, BOIRE ET CHANTER
2^e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15. VF di 10h45.
De Alain Resnais.

NON-STOP
6^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
De Jaume Collet-Serra.

LA GRANDE AVENTURE LEGO - 2D
7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa au ma 14h.
De Phil Lord.

ARCADES

SUPERCONDRIAQUE
6^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me au ve 15h45. VF me au ve, di au ma 18h, 20h30.
VF ve/sa 23h.
ReX: VF sa 20h30.
De Dany Boon.

LA BOHÈME
En direct live du «Metropolitan Opera» de New York.
1^{re} semaine. Pour tous.

BIO

NEBRASKA
1^{re} semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ve, lu/ma 16h.
VO angl. s-t fr/all me au ma 20h30.
De Alexander Payne.

PUPPY LOVE
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h30.
De Delphine Lehericqy.

REX

THE MONUMENTS MEN
4^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ve 15h. VF me, ve, di au ma 20h30.
VF sa/di 18h.
VO angl. s-t fr/all me au ve, lu/ma 18h.
VO angl. s-t fr/all je 20h30.
De George Clooney.

300 ANS: LA NAISSANCE D'UN EMPIRE - 2D
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h00.
De Noam Murro.

STUDIO

AVIS DE MISTRAL
1^{re} semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h, 20h30.
De Rose Bosch.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

LOIN DES YEUX
(en présence de la réalisatrice)
Me 02.04, 20h, 16 ans sug. 16 ans.
De Britta Rindelaub.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

La section des Samaritains de la Ville de Neuchâtel (av. du 1^{er}-Mars 14), vous propose d'effectuer votre cours sauveur (samaritain) obligatoire pour obtenir votre permis de conduire provisoire. Renseignements au secrétariat au 032 724 07 07.

Volontariat en ville de Neuchâtel - entraide bénévole (rue Fleury 22), permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 10h30, tél. 032 724 68 00, volontariat.ne@gmail.com.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes du dimanche 6 avril 2014 (Carême V)

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je 03.04, 10h, médiation, salle du refuge.

di, 10h15, culte paroissial avec sainte cène sur le thème des femmes dans la Bible: Eve et Marie.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di, 11h45, culte aux rythmes de l'Afrique avec présence Afrique Chrétienne.

Ouest:

Portalès: di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Célébration du 6 avril

Notre-Dame: sa 05.04, à 17h, messe en portugais; di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 05.04, à 17h messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 05.04, à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 05.04, à 16h30, messe en croate; di à 17.00, messe en espagnol.

Hôpital Portalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 06.04, à 10h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... le lancer de chaussure ou Shoefitti

Publicité



**Sandwicherie
Bar à salades**

Espace de l'Europe 7
2000 Neuchâtel

**Ouvert
tous les
jours!**

Bon à découper
et à présenter dans notre
sandwicherie se situant
**en face de la tour
de l'OFS (gare).**

1 sandwich acheté
=
1 boisson **OFFERTE***



*Ce bon est valable jusqu'au 16.04.2014, sur les boissons en canettes; Coca-Cola, Coca-Cola zéro et Nestea.

10 ANS ÇA SE FÊTE!



**CARROSSERIE
DE COLOMBIER SÀRL**

**NE MANQUEZ PAS L'OCCASION DE PASSER NOUS SALUER
OU DE NOUS DÉCOUVRIR, ET TRINQUER AVEC NOUS
POUR FÊTER CET ANNIVERSAIRE!
PORTES OUVERTES SAMEDI 5 AVRIL, DE 10 À 15 HEURES.**

VENEZ NOMBREUX!

RUI RIBEIRO
CHEMIN DE LA PLAINE · AÉRODROME · CH-2013 COLOMBIER
T +41 32 841 45 45 · F +41 32 841 41 08 · M +41 79 409 24 58

INFO@CARROSSERIE-COLOMBIER.CH
WWW.CARROSSERIE-COLOMBIER.CH





Le journal Vivre la ville propose une série de pages spéciales dans le cadre du 800° anniversaire de la Charte

« Valoriser les métiers de base »

Les festivités du 800° anniversaire de la Charte de franchises de 1214 connaîtront leur apogée les 4 et 5 avril au Pérystyle de l'Hôtel de Ville. Cet acte fondateur de la ville de Neuchâtel a contribué à l'essor de l'économie locale. Rencontre avec Florian Néméti, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et Jean-Jacques de Reynier, président de l'Association des corporations de Neuchâtel. Regards croisés.

Comment se porte la situation économique locale?

Florian Néméti: L'économie de base locale est beaucoup plus diversifiée qu'elle a pu l'être auparavant. Neuchâtel dispose d'une palette d'activités extrêmement vaste. Il s'agit principalement d'activités exportatrices, qui mobilisent des ressources locales, mais aussi d'activités privées assurant des services de base. La part exportatrice est tributaire de la conjoncture. Globalement, la situation est bonne. Si on regarde dans le détail, on constate que certains secteurs marchent bien comme ceux de l'horlogerie et de la construction, alors que d'autres cherchent un nouveau souffle tel que le commerce de détail.

Quels sont les atouts et les faiblesses de Neuchâtel par rapport aux autres cantons suisses?

F.N.: Le canton de Neuchâtel est spécialisé dans les domaines de l'horlogerie, des microtechniques et des produits de luxe. C'est sa force majeure, mais aussi sa faiblesse. La région est tributaire des creux conjoncturels, des crises abruptes, qui pèsent alors sur le chômage et sur les recettes fiscales. Bâle rencontre une situation similaire avec le domaine pharmaceutique, de même que la Riviera avec Nestlé. Neuchâtel possède une autre force: un tissu de PME extrêmement résistant, pointu et innovant. En effet, de nombreuses entreprises excellent au plan international dans la maîtrise de produits de niche. Pour ce qui est des faiblesses, Neuchâtel a perdu dans le canton des centres de décision. A l'époque, Suchard, Favag ou encore Dubied avaient leur siège à Neuchâtel. Cela représentait des milliers d'emplois avec la présence de décideurs locaux.

En lien avec la charte et le protectionnisme, quelles mesures sont-elles prises par l'Etat pour garantir la bonne santé des marchés suisses?



Jean-Jacques de Reynier et Florian Néméti évoquent les corporations et la situation économique de Neuchâtel.

F.N.: Dans le monde économique actuel, les pays qui libéralisent les échanges, qui adoptent un cadre légal fondé sur des principes forts, mais généraux et qui se montrent souples envers les entreprises sont ceux qui s'en sortent le mieux. Il s'agit notamment de la Suisse, du Benelux, des pays d'Océanie et de Singapour. Les pays trop étatisés, qui s'enferment dans des carcans nuisent au dynamisme économique. Au contraire, le libéralisme favorise le commerce et incite celui qui le peut à prendre des risques. C'est le modèle qui satisfait au mieux l'individu et la collectivité. Aujourd'hui à Neuchâtel, la promotion économique a développé plusieurs outils à la suite de la crise horlogère. Cela se traduit par des possibilités d'investir, d'occuper le territoire et de développer des relations avec les zones économiques en forte croissance. Le Canton a introduit une fiscalité incitative pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Il y a encore des choses à faire pour réussir à garder les dirigeants et cadres à Neuchâtel. Il faudrait leur donner dès leur arrivée davantage de facilités pour s'insérer dans la communauté locale. Je pense aux logements, aux écoles, aux crèches: il faut aller encore plus loin qu'une simple baisse des taxes.

Quelles seront les conséquences de la votation du 9 février « contre l'immigration de masse » pour le canton?

F.N.: Dans l'immédiat, on ne va rien voir. Mais dans la durée, Neuchâtel risque d'être fortement touché, car le canton fait appel à de nombreux frontaliers dans les branches de l'industrie, de la santé et de la restauration. De plus, on assistera à une diminution des échanges dans les domaines scienti-

fiques et académiques. Le Conseil fédéral devra renégocier des accords avec l'Union européenne. Nous sommes pour le moment dans une grande incertitude. Celle-ci est nuisible au développement des affaires. C'est une menace pour l'économie locale. Aujourd'hui, il faut que le Conseil fédéral arrive à limiter les dégâts. Cela oblige la Suisse à mieux comprendre où sont ses besoins de main-d'œuvre. Il faut que les jeunes puissent se former. Dans le canton de Neuchâtel, il y a un décalage entre la formation et la réalité du terrain. Il y a par exemple trop de coiffeuses et pas assez d'opérateurs pour l'horlogerie. Les jeunes sont poussés vers les voies académiques, mieux valorisées que la formation professionnelle. Pourtant, à l'heure actuelle, ce n'est plus une option, mais une nécessité: il faut valoriser les métiers de base et les apprentissages en système dual. Dans l'arc jurassien, il y a une prise de conscience. Il faut pouvoir rééquilibrer l'image et la valeur des professions techniques et manuelles. Il faut convaincre les parents, les enseignants et les jeunes qu'un bon métier de base est valable et prometteur.

Et si l'on revient à l'époque de 1214, comment les corporations ont-elles vu le jour?

Jean-Jacques de Reynier: Les archives n'existent plus. En 1450, elles ont brûlé dans un incendie, puis en 1579, la crue du Seyon les a emportées. Avant ces dates, on ne sait donc pas très bien, mais elles existaient. Les premières traces de corporations militaires datent de 1406. Il est évident que la Charte de franchises de 1214 a donné la possibilité aux corporations de se créer. Cet acte fondateur est un peu comme un code civil. Il règle toute la vie des habi-

tants de Neuchâtel. Il a donné l'élan pour développer la cité.

En quoi consistait leur rôle?

J.-J.R.: C'est un peu différent pour chaque groupe. Les corporations de rues endossaient un rôle social. Elles défendaient la veuve et l'orphelin. Il en existait quatre: la corporation des Halles et Moulins, celle du Château, celle des Hôpitaux ainsi que celle des Chavannes et Neubourg. Le Temple du Bas a pu être construit grâce au financement des corporations de rues. Au moment de la construction de la gare, elles se sont battues pour que son implantation se fasse dans le haut de la ville et non au bord du lac. Les corporations de métiers, elles, rassemblaient différentes professions comme les marchands, les pêcheurs, les cordonniers, etc. Les travailleurs se regroupaient pour défendre leurs intérêts. Par ailleurs, les corporations militaires s'exerçaient notamment au tir.

De quels privilèges bénéficiaient les membres de corporation?

J.-J.R.: Les bourgeois de Neuchâtel pouvaient jouir de libertés que les simples habitants n'avaient pas. Faire partie d'une corporation procurait un certain statut social.

A quoi servent-elles aujourd'hui?

J.-J.R.: La corporation des vigneronnes a encore un pouvoir de décision sur le ban des vendanges. Les corporations de métiers permettent de discuter des problèmes liés à la pratique d'une profession. La corporation des tireurs continue à pratiquer le tir. Les autres corporations n'ont plus de prérogatives. Certaines tiennent encore une fois par an une assemblée générale. Les corporations de rues, elles, se retrouvent à la Quasimodo pour retirer les marrons, soit une modeste rétribution provenant des intérêts de la fortune de la corporation. Nous avons créé une association faitière des corporations de rues pour atteindre un but: celui de maintenir en vie un patrimoine culturel important pour la vie de la cité. Pour le moment, nous avons encore quelques moyens financiers, mais certaines corporations s'éteignent. La corporation de la rue du Château a été absorbée par celle des Halles et Moulins. Notre association a aussi pour objectif de rajeunir ses rangs. Ce qui n'est pas simple: il existe très peu de bourgeois de Neuchâtel, qui habitent encore en ville.

Anne Kybourg